



SESSAD 67 HAGUENAU / WISSEMBOURG

35 – 37 boulevard Truttmann

67500 HAGUENAU

Pôle Handicap et Insertion

1. EDITORIAL

L'année 2024 a été marquée par la création d'un DAR école à Haguenau. C'est un dispositif novateur qui permet aux enfants souffrant de troubles autistiques sans déficience intellectuelle d'être maintenus dans un milieu scolaire ordinaire. L'équipe du DAR, composée de professionnels médico-sociaux et d'une enseignante de l'éducation nationale, collabore et soutient l'ensemble de la communauté enseignante de l'école et du périscolaire.

Le service est reconnu sur le territoire et poursuit dans sa dynamique d'ouverture et d'inclusion.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

L'ACTIVITE

	2022	2023	2024
AGREMENT*	54	54	54
NOMBRE DE JOURS D'ACTIVITE	204	204	200
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	58	55	58
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	77,95%	82,75%	98,02%
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	73	75	68

MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)

Admissions	Sorties
13	7

Malgré l'absence de l'ES et du cadre au courant de l'année 13 admissions ont pu être réalisées, et une file active maintenue à 68.

Pour un agrément à 54 places, 58 bénéficiaires sont accompagnés au 31/12/2024.

L'absence ou le peu de place dans les IMPro ne permettent pas d'acter plus de sorties. Ceci oblige l'équipe à repenser les accompagnements pour les profils concernés.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

Suite à l'obtention d'un appel à candidature le SESSAD a pu créer un Dispositif d'AutoRégulation (DAR) école en collaboration avec l'école élémentaire des Roses à Haguenau ; école dans laquelle l'IME à une unité d'enseignement externalisée depuis 30 ans. Pour 7 à 10 places préconisées, 3 enfants ont été admis la première année afin de coconstruire ce projet. Cela permet de réaliser une montée en charge progressive tout en développant une culture commune.

Le SESSAD a proposé de nombreuses activités innovantes et inclusives. Pour exemple le projet bask'in et celui du jeu d'échecs.

Des élèves du collège Kléber de Haguenau, du SESSAD et de l'Institut médico-éducatif Les Glycines ont participé ensemble à un cycle de «baskIn», une variante du basket-ball adaptée à tous.

Le projet a été réalisé suite au travail de coordination entre la référente ULIS et le chargé d'insertion du SESSAD, référent sportif. Lors du premier trimestre de l'année scolaire 2024/2025, 4 jeunes du SESSAD et 2 de l'IME se sont rendus au collège Kléber pour intégrer une classe de 4ème pour 6 séances.



Les échecs, plus qu'un jeu, un véritable outil de développement cognitif !

Le projet « Infinite Autisme » est un projet d'apprentissage des méthodes du jeu d'échecs conçues et adaptées pour des enfants présentant des déficiences intellectuelles ou souffrant de troubles autistiques.

Le coordinateur national du déploiement « Infinite Autisme », ancien joueur d'échecs et président de la Fédération Française des Echecs (FFE) a proposé ce projet au SESSAD et à l'IME Les Glycines. Une vingtaine de séances de jeux hebdomadaires ont été organisées.

Les vertus du jeu d'échecs sont nombreuses. Le jeu sollicite de nombreuses fonctions cognitives comme la mémoire, la perception et la concentration. Les mouvements des pièces et leur coordination conduisent à l'apparition d'imagerie mentale, par des plans stratégiques et des calculs tactiques. C'est un outil d'apprentissage intéressant et les bienfaits sont nombreux. Ce jeu fait travailler le cerveau en obligeant à la réflexion. Ce sport est recommandé pour développer la créativité, garder l'esprit en éveil et l'inciter à inventer de nouvelles combinaisons. Il permet de "muscler" le cerveau !

Parmi la douzaine de jeunes présents, certains étaient novices et d'autres avaient déjà joué aux échecs et avaient des connaissances de base. Venant d'horizons différents, ils avaient tous un but commun : être ensemble et s'épanouir dans une activité ! Malgré les particularités de chaque jeune, le jeu leur a permis de progresser et de travailler différemment de nombreuses compétences. L'approche ludique a levé certains blocages grâce au plaisir de jouer ensemble.

Ce projet a également permis à l'un des jeunes adolescents du SESSAD de rejoindre le Cercle d'Echecs de Bischwiller en avril 2024, ce qui se poursuit aujourd'hui encore.



3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

68 enfants et adolescents ont été accompagnés par le SESSAD agréé pour accompagner 54 enfants, adolescents, jeunes adultes.

La fluidité de parcours est au cœur des réflexions et de l'accompagnement par le SESSAD.

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

Les conduites addictives concernant la consommation d'alcool et de tabac ont été travaillées au SESSAD avec un groupe de 8 jeunes adolescents.

En collaboration avec l'IME des actions de prévention sur l'utilisation des réseaux sociaux ont été entreprises et animées par la gendarmerie. De plus, deux temps éducatifs pour un groupe de 8 jeunes ont été proposés sur l'année concernant l'utilisation des réseaux sociaux.

La VIAS a été évoqué avec les jeunes filles du SESSAD, ce temps d'atelier a été animé par deux éducatrices avec un groupe de 5 jeunes.

Par ailleurs, un temps de prévention sur la VIAS a été conduit par un éducateur et une psychologue pour un groupe de 10 jeunes.

Un atelier "bien-être" pour savoir prendre soin de soi et de son image a été conduit par deux éducatrices pour un groupe de 6 jeunes.

Des actions de préventions ont été adressées à l'ensemble des jeunes du SESSAD dans le cadre de leur accompagnement individuel.

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Le service s'inscrit dans une dynamique d'innovation et d'évolution sociétale.

Nous observons une augmentation de l'âge des jeunes accompagnés au 31/12/2024, et notons que pour ces jeunes leurs possibilités de parcours se restreignent.

Afin de répondre aux besoins de ces jeunes et pour éviter les ruptures de parcours, des modalités d'accompagnement innovantes ont été testées.

Pour exemple, un jeune homme atteint de troubles autistique, orienté en IMPro, a cheminé en moins de 6 mois vers un CAP « Conduction industrielle et productique » (CIP). Son stage d'intégration dans une entreprise ordinaire a été couronné de succès et a conduit à une promesse d'embauche.

Cette expérimentation nous a permis de constater qu'elle pourrait se réaliser à plus grande échelle.

Ainsi, le SESSAD a mené une réflexion et a répondu à un AMI afin de proposer de déployer un parcours de préprofessionnalisation.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage et de la démarche

Le suivi de la démarche qualité est réalisé par un COPIL Qualité au sein de la structure. Pluriprofessionnel, il rassemble l'IME et le SESSAD. Il s'est réuni à deux reprises en 2024.

De même une journée commune avec les équipes de Colmar a été organisée par les 2 directions en collaboration avec le service qualité de l'ARSEA. Cette journée de travail avait pour objectif d'informer sur l'évaluation externe de 2025 et d'initier une harmonisation des pratiques.

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Le déploiement de SILAO débutera dès le début de l'année 2025, soit le 06 janvier.

L'utilisation du logiciel MS Qualité est effective. Les professionnels sont régulièrement informés et sensibilisés à son utilisation. Tant pour les FEI que pour les RBPP par exemple.

Les fiches travaux sont systématiquement renseignées via le logiciel. Cela permet une gestion et un suivi des travaux réalisés.

4.3 Bientraitance, éthique et prévention des risques de maltraitance

Des temps de réflexions cliniques pluriprofessionnels sont organisés une fois par semaine. Des compte-rendu seront formalisés pour 2025.

Des GAP sont planifiés toutes les 6 semaines. L'équipe du SESSAD vient en renfort de l'IME afin que les professionnels puissent également disposer de GAPP lors de la présence des bénéficiaires.

Le PPRM a fait l'objet de réflexions et a été formalisé en 2024. Sa mise en œuvre sera débutée en 2025.

Une démarche d'amélioration des pratiques dans une visée bientraitante a fait l'objet de réflexions afin de mettre en place des actions correctives adaptées et de proposer des accompagnements bientraitants.

Pour exemple, les comportements observés d'un l'enfant sont liés à un contexte particulier qui a été pris en compte dans le traitement des EI. L'enfant souffre d'un TSA. La famille a été contactée afin d'organiser un rdv chez le médecin généraliste pour écarter des troubles somatiques, ce qui a été le cas. Une réunion de travail a eu lieu ; l'analyse qui en découle est que les séances de travail proposées à l'enfant sont trop longues. L'enfant n'est pas en mesure de s'exprimer et de dire que les séances sont trop couteuses pour lui. Des actions de prévention sont mise en œuvre à savoir : écourter les séances de travail. A ce jour, les comportements de l'enfant ce sont améliorés.

4.4 Gestion des risques

Gestion des événements indésirables

Prise en main généralisée de MSQualité par les équipes, et formation réalisée par la responsable du service qualité.

Trois évènements indésirables ont été recensé en 2024, au mois de décembre. Ils sont liés à des faits de violence envers des professionnels et un fait pour l'atteinte à l'intimité.

Les professionnels ont été formé à l'utilisation de MSQ et à la déclaration des EI dès 2022. Depuis, des rappels et sensibilisations ont été réalisés plusieurs reprises.

Nous n'avons pas eu d'événements indésirables graves, un seul événement est qualifié de sérieux, liée à un fait de violence physique envers un professionnel et deux événements considérés comme bénins liés à des comportements déplacés.

Gestion des plaintes et réclamations

Aucune plainte ou réclamation n'a été recensée.

Des axes d'amélioration pour le recensement et le suivi sont en cours de réflexion suite à la mise en place du COPIL Qualité.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

Une professionnelle de l'IME et du SESSAD, formée au tutorat, a formalisé la démarche d'accueil dans nos structures précisément. Cette démarche, en direction des nouveaux professionnels et des stagiaires, permet de proposer un parcours d'intégration et de favoriser le développement des compétences. Elle a été communiquée aux deux équipes et l'évaluation est à mettre en œuvre.

4.6 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Les parents sont systématiquement présents lors des retours de synthèse et lors des d'ESS. Les objectifs sont co-construits. Le recueil de la parole du jeune et de la famille est également systématique. Chaque jeune bénéficie d'une revue de son projet.

Par ailleurs, un accompagnement à l'accès aux droits est effectué par les professionnels vers les dispositifs du milieu ordinaire.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2024

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI		1,70	1,60	8,9	4,05		0,38
CDD temporaire							
CDD remplacement							
Contrats aidés				1			
Maitres							
TOTAL		1,70	1,60	9,9	4,05		0,38

En termes de ressources humaines, l'année 2024 a été marquée par l'absence de cadre pendant 9 mois suite à la démission du cadre en poste. En effet, un poste de cadre intermédiaire à mi-temps n'est pas suffisant pour répondre à l'ensemble des missions. Le poste de cadre du SESSAD était budgété au SESSAD mais posté à l'IME à temps plein.

La création d'un poste à temps plein à l'IME a permis ainsi de déployer un cadre pour l'IME et un cadre pour le SESSAD.

Un cadre à temps plein a pris ses fonctions en novembre à 60% jusqu'en décembre 2024, dans l'objectif de passer à temps plein au 01/01/2025.

Une éducatrice spécialisée absente en 2023 a repris ses fonctions à mi-temps thérapeutique du 03 juin à décembre 2024. Cette absence longue et sa reprise partielle ont impacté l'activité.

Nous notons une bonne stabilité concernant le reste de l'équipe.

Dans le cadre de la création d'un DAR école, nous avons pu recruter 2 travailleurs sociaux à temps plein (ES et ME), ainsi qu'une psychologue à 0,20 ETP.

Les postes de psychomotricien (0,10 ETP) et orthophoniste (0,30 ETP) restent vacants faute de candidat. 1 enseignante à temps plein a été recrutée par l'éducation nationale et complète ainsi l'équipe.

L'équipe du DAR a bénéficié d'une formation initiale d'une durée 3 jours entre août et septembre 2024. Les enseignantes de l'école élémentaire des Roses ainsi que les professionnels du périscolaire ont également participé à cette formation. L'objectif est de développer une culture commune.

A noter qu'en termes de coopération avec les équipes DAR du territoire (ARSEA, Adèle de Glaubitz, APHVN), leurs professionnels non formés ont pu bénéficier gracieusement de la formation théorique proposée par le DAR de Haguenau.

Cette formation se poursuivra en 2025.

Par ailleurs, l'équipe du DAR de l'école des Roses (équipe éducative, l'équipe des enseignants et le périscolaire) a également bénéficié de 5 jours de supervision. La supervision se poursuivra également en 2025.

L'augmentation de jeunes porteurs de TSA avec ou sans DI observée en 2023 s'est poursuivie en 2024. La formation de l'équipe se poursuit également en ce sens. De surcroît, quelques professionnels du SESSAD ont pu bénéficier de la formation organisée pour le DAR.

6. CONCLUSION

Après 9 mois sans cadre intermédiaire, le SESSAD a pu recruter un cadre à hauteur de 0,60 ETP en novembre et décembre 2024. Ce cadre passera à temps plein à

compter du 1^{er} janvier 2025, ce qui permettra de mettre en œuvre les objectifs fixés dans le projet de service et de poursuivre le développement de la qualité de ses actions en lien avec ses partenaires.

L'évolution des profils sur liste d'attente objective la nécessité de développer des compétences pour l'accompagnement de jeunes souffrant de TSA avec déficience intellectuelle.

Les réflexions concernant les constructions se poursuivront.

Les travaux ont démarré à Wissembourg fin 2024 et avancent rapidement.

Pour Haguenau, l'enjeu sera de co-construire un IME/école qui répondra aux besoins de tous les enfants et jeunes accueillis sur le site, et répondant aux missions de l'école comme de l'IME et du SESSAD. L'inclusion est au cœur de ce projet.

L'évaluation externe est programmée pour début octobre 2025.

Un projet a été proposé à l'ARS dans le cadre des AMI en référence aux 50000 solutions. Le projet vise la création d'un parcours de pré-professionnalisation pour les jeunes du SESSAD et de l'IME, tout en proposant une extension de 16 places.